

Programme d'Actions Territorial (PAT) LENCLIO

Bulletin d'informations N° 15 - octobre 2018

«BIODIVERSITE UN ATOUT POUR L'EXPLOITATION»



La biodiversité fonctionnelle¹

La biodiversité entre en interaction avec l'agriculture de plusieurs manières et peut rendre de nombreux services aux agriculteurs. Ces services rendus par la biodiversité interviennent à différents niveaux comme :

- **La régulation naturelle** des ravageurs des cultures par les auxiliaires
- **La pollinisation des cultures**
- La productivité et la fertilité des sols par l'activité de leur microfaune
- La diversité botanique et **les interactions entre espèces favorables au rendement** (plantes fixatrices d'azote, phénomènes allélopathiques) et à la qualité de la production (ex : qualité organoleptique des fromages)



Pour favoriser cette biodiversité fonctionnelle, il est nécessaire d'actionner plusieurs leviers qui doivent se situer à différentes échelles : parcelle, exploitation, paysage. Parmi ces différents leviers on peut déjà évoquer :

- Les diversifications des cultures
- L'introduction de légumineuses
- Les techniques culturales simplifiées
- L'implantation de haies
- L'allongement des rotations
- Les couverts végétaux
- L'implantation de bandes enherbées fleuries

Ces différents leviers ont été abordés lors de réunions ou de visites d'essais qui vous ont été proposées au cours des 4 ans du PAT.

Pour aller plus loin

Formation «Identifier la biodiversité existante et la valoriser»



27 novembre 2018 et 28 mai 2019 Sainte-Livrade (47)

Cette formation vous permettra de mieux connaître la biodiversité fonctionnelle et de savoir comment la favoriser sur votre exploitation. Intervenants :

Véronique SARTHOU - Responsable du bureau d'étude SYRPHYS Agroenvironnement
Séverine CHASTAING – Conseillère Bio CDA 47

Plus d'informations : Florent Ruyet 05 53 77 84 26

Formation : Réussir sa conversion à l'AB en Grandes Cultures

- 21 et 22 janvier 2019 à Sainte-Livrade, avec Séverine Chastaing et Florent Ruyet 05 53 77 84 26
- 1er trimestre 2019 sur le secteur du Quercy Blanc Castelnau Montratier/Moncuq avec l'intervention de Jean Arino (CA32) 05 65 23 22 13

Formation « planter des couverts végétaux en viticulture »

organisée par la Chambre d'agriculture du Lot en avril 2019 – + d'info 05 65 23 22 13

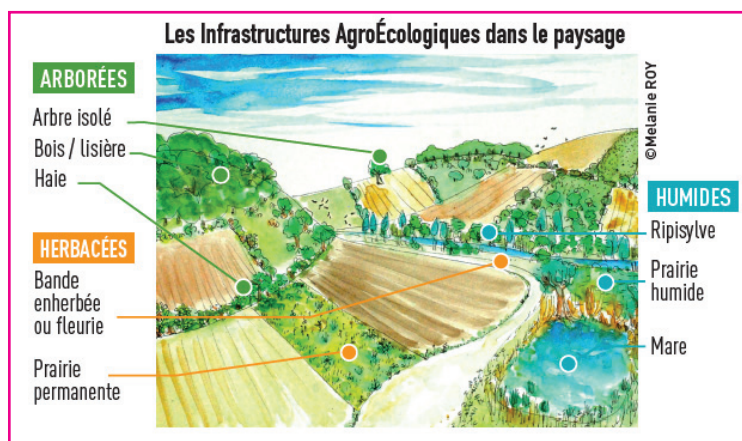
¹ Sources : Vers une meilleure synergie entre agriculture et biodiversité- Rencontres Agriculture et Environnement 2013



IAE - Les Infrastructures agroécologiques et les auxiliaires des cultures¹

Définition :

Une « infrastructure agroécologique » (IAE) correspond à tout habitat semi-naturel d'un agroécosystème, spontané ou créé par l'humain et géré selon un régime de perturbation faible. Il existe une diversité d'IAE, dont les prairies permanentes, les bandes enherbées, les haies et arbres isolés, mais également les zones humides comme les mares ou prairies humides. Le plus important pour la biodiversité est la complémentarité de ces IAE.



Comment les IAE favorisent les auxiliaires des cultures ?

Nourrir : les IAE permettent de nourrir cette flore auxiliaire par le maintien d'une flore offrant pollen et nectar pendant toute la période d'activité des abeilles. Ce sont également des réservoirs de proies pour les biorégulateurs lorsque les ravageurs s'amointrissent dans les cultures.

Loger : les IAE servent également de site de nidification aux abeilles sauvages. Ces sont des lieux de refuge pour les biorégulateurs lorsque les parcelles agricoles subissent des modifications lors des pratiques culturales (labours, traitements phytosanitaires...). Les bandes enherbées sont une source de recolonisation des parcelles agricoles par les insectes biorégulateurs, après l'hiver.

Les haies quant à elles, servent de voie de déplacement à la plupart des auxiliaires, ce qui facilite leur dispersion vers différents habitats voisins, dont les parcelles agricoles.

Pour aller plus loin :

Les programmes d'aides aux investissements



• **Plantations de haies** champêtres, dispositif du Conseil Départemental 47 « L'arbre dans le paysage rural ». En partenariat avec l'ACMG, la Fédération des Chasseurs et le CPIE Pays de Serre Vallée du Lot

• **PCAE :** Infrastructures Agro-écologiques. Dispositif Région Nouvelle-Aquitaine et Fonds Européens (FEADER)

Plus d'informations : Sylvie Rabot-Vaccari 05 53 36 25 51

• **Association** « Arbres, haies, paysage 46 » pour la plantation de haies dans le Lot, programme financé par la région Occitanie 05 65 20 39 35

¹ Sources : Connaître la biodiversité utile à l'agriculture pour raisonner ses pratiques – Projet SEBIOREF

CONTACTS

CDA47 - Sylvie RABOT-VACCARI
06 48 50 03 77

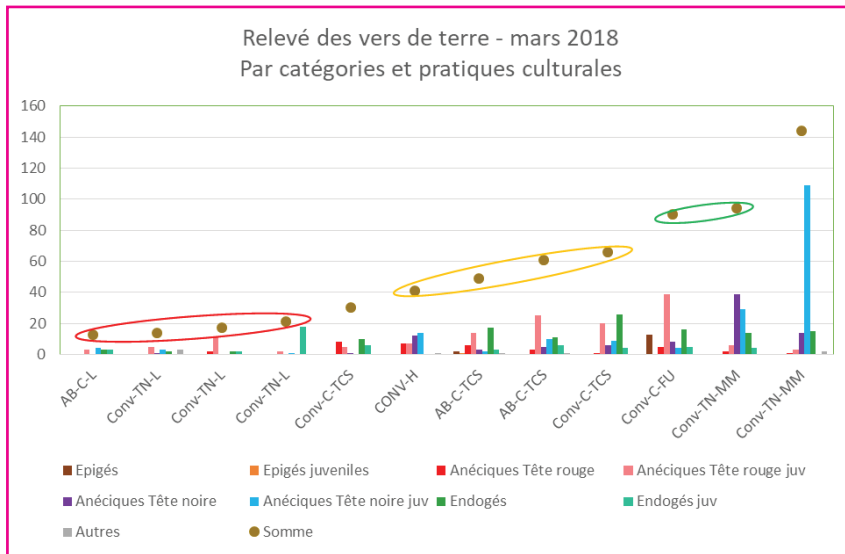
CDA46 - Nathalie ROSSI-LARRIEU
06 30 60 16 22

OAB – Observatoire Agricole de la Biodiversité



Cet observatoire participatif a pour objectif de suivre la biodiversité agricole via des protocoles simples : les vers de terre, les abeilles solitaires, les invertébrés du sol et les papillons. La masse de données collectées permet de tirer des conclusions sur l'état de la biodiversité et de comparer des systèmes grâce à la reproductibilité de la donnée. En Lot-et-Garonne, les quatre protocoles ont été mis en place en 2018, sur une trentaine de parcelles en viticulture, maraîchage, arboriculture et grandes cultures.

Les 12 parcelles ont été suivies en mars 2018, les résultats sont décrits dans le graphique ci-après.



Signification des abréviations du graphique	
AB-C-L	BIO- Culture avec Labour
Conv-TN-L	Conventionnel- Terre nue Labourée
Conv-TN-L	Conventionnel- Terre nue Labourée
Conv-TN-L	Conventionnel- Terre nue Labourée
Conv-C-TCS	Conventionnel- Couvert en TCS
CONV-H	Conventionnel- Prairie
AB-C-TCS	BIO- Couvert au strip-till
AB-C-TCS	BIO- Culture sans labour
Conv-C-TCS	Conventionnel- Culture en TCS
Conv-C-FU	Conventionnel- Culture avec Fumier
Conv-TN-MM	Conventionnel- Terre nue avec Mulch de Maïs
Conv-TN-MM	Conventionnel- Terre nue avec Mulch de Maïs

Ces résultats sont conformes à nos connaissances actuelles, ainsi les façons culturales ont beaucoup plus d'incidences que le fait d'être en bio ou en conventionnel.

Les parcelles en terres nues et/ou ayant été labourées sont celles où il y a le moins de présence de vers de terre. Les parcelles ayant un couvert implanté en automne 2017 ont un taux de vers de terre moyen.

Les parcelles présentant un mulch de maïs sont celles avec le plus fort taux de vers de terre et présentant des adultes anéciques tête noire ce qui semble logique puisque les galeries n'ont pas été détruites par des cultures d'automne.

Ce travail de suivi de vers de terre sur différentes parcelles va se poursuivre en 2019.

Fiches thématiques des auxiliaires et des services écosystémiques rendus à l'agriculture, **Fiche n°1** Vers de terre, Inra – Chambre d'agriculture d'Occitanie

Observatoire Agricole de la Biodiversité

Ecobiosoil : site dédié à la biodiversité des sols

Guide pratique auxiliaires de cultures, Les vers de terre, Chambres d'agriculture de Poitou-Charente, 2014

Vous pouvez aller plus loin, en téléchargeant les résultats de l'OAB 2018

<http://observatoire-agricole-biodiversite.fr/>

CONTACTS

CDA47 - Sylvie RABOT-VACCARI
06 48 50 03 77

CDA46 – Nathalie ROSSI-LARRIEU
06 30 60 16 22